

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 108/04

ASA 31/069/2004 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITIONS » PRÉSUMÉES / DÉTENTION AU SECRET

**NÉPAL**      **Dhani Ram Tharu (h), employé d'une organisation non gouvernementale (ONG) et journaliste, 40 ans**  
**Navina Lama (*alias* Pasang) (f), peintre, 30 ans**

---

Londres, le 15 mars 2004

Amnesty International est préoccupée par la sécurité de Navina Lama et Dhani Ram Tharu, qui auraient respectivement été arrêtés les 5 et 13 mars derniers.

Le 5 mars, à 9 h 45 du matin, une bombe a explosé au bureau de l'administration du quartier n° 17 de Lagankhel, dans le district de Lalitpur. Apparemment, elle avait été posée par deux membres du Parti communiste népalais (PCN) maoïste. D'après des informations parues dans la presse népalaise, la population locale soupçonnait Navina Lama d'être mêlée à cette affaire. Un groupe de civils l'a retenue captive avant de la livrer à des membres des forces de sécurité qui se trouvaient encore sur les lieux de la déflagration. Bien que le ministère de l'Intérieur ait confirmé l'arrestation de la jeune femme, ses proches n'ont pas réussi à savoir où elle était détenue et craignent qu'elle ne soit soumise à des mauvais traitements, voire des actes de torture pendant sa détention. Ils soutiennent que Navina Lama n'entretient aucun lien avec le PCN maoïste.

Dhani Ram Tharu est le secrétaire de district de l'organisation *Backward Society Education* (BASE) dans le district de Bardiya. Il anime par ailleurs une émission de radio qui s'adresse aux Tharus, membres d'une ethnie défavorisée sur les plans social et économique qui sont principalement établis dans le sud-ouest du Népal. Le 13 mars, vers 17 h 30, Dhani Ram Tharu et six personnes collaborant à son émission de radio auraient été appréhendés par des membres des forces de police armées en uniforme, alors qu'ils se trouvaient au bureau du *Youth Society Adult Education Service Forum* à Nepalgunj, dans le district de Banke. Selon les informations relayées par des journaux népalais, ces sept personnes sont soupçonnées d'avoir pris part à des activités maoïstes. Elles auraient été conduites dans les locaux de la police de Birendra Prahari Byayamshala à bord d'une camionnette de couleur blanche dotée de plaques d'immatriculation gouvernementales. D'après des témoins, Dhani Ram Tharu a été emmené à l'intérieur, les yeux bandés, tandis que les six autres ont été conduits au Bureau de police du district, pour être libérés le lendemain matin. Dhani Ram Tharu reste toutefois détenu, dans un lieu inconnu. Amnesty International craint qu'il n'ait « disparu ».

Ces deux interpellations ont été signalées à la Commission nationale des droits humains.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International est préoccupée par la détérioration de la situation des droits humains au Népal depuis que le Parti communiste népalais (PCN) maoïste a déclaré une « *guerre populaire* », en février 1996. Le nombre d'atteintes aux droits humains imputables aux forces de sécurité ainsi qu'au PCN maoïste a considérablement augmenté après que l'armée eut été déployée et l'état d'urgence déclaré, entre novembre 2001 et août 2002. De nombreuses personnes ont été arrêtées en vertu de la Loi relative à la prévention et à la répression des activités terroristes et déstabilisatrices, adoptée en 2002 ; ce texte permet aux forces de sécurité de procéder à des arrestations sans mandat et de maintenir des suspects en garde à vue pendant des périodes pouvant aller jusqu'à quatre-vingt-dix jours. De très nombreuses personnes auraient été détenues illégalement par l'armée pendant des semaines, voire des mois, sans qu'on les ait autorisées à consulter un avocat, à recevoir des soins médicaux ou à entrer en contact avec leurs proches. En 2002, le Népal a enregistré plus de « disparitions » que tout autre pays au monde. Par ailleurs, selon les informations recueillies, un grand nombre de personnes ont été enlevées par le PCN maoïste.

Le 29 janvier 2003, le gouvernement népalais et le PCN maoïste ont déclaré un cessez-le-feu. Trois cycles de pourparlers de paix ont eu lieu en avril, mai et août entre les deux parties. Le PCN maoïste avait demandé en priorité qu'une table ronde soit

organisée, qu'un gouvernement intérimaire soit formé, et qu'une assemblée constituante soit élue afin de rédiger une nouvelle Constitution. Le 27 août 2003, le PCN maoïste a annoncé qu'il désavouait l'accord de cessez-le-feu. Depuis lors, les affrontements ont repris entre le gouvernement népalais et ce groupe armé dans tout le pays, et Amnesty International a été informée que les deux parties s'étaient rendues coupables d'atteintes aux droits humains. On a notamment observé une augmentation du nombre de « disparitions » et d'enlèvements imputables respectivement aux forces de sécurité et au PCN maoïste.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Navina Lama et Dhani Ram Tharu, qui auraient respectivement été arrêtés les 5 et 13 mars derniers ;

– appelez les autorités à veiller à ce que ces deux personnes soient traitées avec humanité pendant leur détention et, notamment, à ce qu'elles ne soient pas soumises à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;

– exhortez les autorités à révéler le lieu où elles se trouvent et à leur permettre sans délai d'entrer en contact avec leurs proches, de s'entretenir avec des avocats et de bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;

– demandez instamment que Navina Lama et Dhani Ram Tharu soient libérés immédiatement et sans condition, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction prévue par la loi.

**APPELS À :**

**Inspecteur général des forces de police armées :**

Shaha Bir Thapa  
Inspector General of the Armed Police Force  
Armed Police Headquarters  
Swayambhu (Halchok)  
Kathmandu, Népal

**Télégrammes :** Inspector General of the Armed Police Force,  
Armed Police Headquarters, Kathmandu, Népal

**Fax :** + 977 1 4 275 685

**Formule d'appel :** *Dear Inspector General,* / Monsieur l'Inspecteur général,

**Chef d'état-major de l'armée népalaise :**

General Pyar Jung Thapa  
Chief of Army Staff (COAS)  
Army Headquarters  
Kathmandu  
Népal

**Télégrammes :** Commander-in-Chief, Army Headquarters,  
Kathmandu, Népal

**Fax :** +977 1 4 242 168

**Formule d'appel :** *Dear General,* / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) **ou** Général, (si c'est une femme qui écrit)

**COPIES À :**

**Responsable de la cellule des droits humains de l'armée :**

Colonel Nilendra Prasad Aryal  
Royal Nepal Army  
Human Rights Cell  
Royal Nepalese Army Headquarters  
Singha Durbar  
Kathmandu, Népal

**Télégrammes :** Colonel NP Aryal, Army Headquarters, Singha Durbar, Kathmandu, Népal

**Fax :** +977 1 4 226 292 / 229 451 / 227 286 (Si une personne décroche, demandez : « *Fax, please* » et renvoyez votre fax.)

**Formule d'appel :** *Dear Colonel,* / Mon Colonel, (si c'est un homme qui écrit) **ou** Colonel, (si c'est une femme qui écrit)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Népal dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 26 AVRIL 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*